

histoire
politique
société

le débat

Le livre, le numérique

Antoine Gallimard : L'éditeur entre l'encre et l'écran

Hervé Gaymard : Un combat pour le livre

Jacques Toubon : Le livre dans l'économie numérique

Livre et lecture aujourd'hui

Jean-François Barbier-Bouvet, Olivier Donnat, Christophe Evans,
Yvon Girard, Caroline Leclerc

Pierre Assouline : La métamorphose du lecteur

Françoise Benhamou : Réflexions sur le livre numérique

Antoine Compagnon : Lire numérique

Erik Orsenna : L'auteur entre le papier et l'immatériel

Autour de la Bibliothèque numérique américaine

Robert Darnton, Jean-Noël Jeanneney, Bruno Racine

Alexandre Moatti : Le numérique, adjectif substantivé

Nathalie Savary : La galaxie Wikimedia

Pierre Bellanger : De la souveraineté numérique

Olivier Ferrand : La révolution médiatique de la condition humaine

Sébastien Ledoux : Écrire une histoire du « devoir de mémoire »

Jean-Pierre Rioux : Les avatars du « devoir de mémoire »

numéro **170** mai-août 2012

Gallimard

Le numérique, adjectif substantivé

La création récente par les pouvoirs publics français d'un Conseil national du numérique consacre quasi officiellement un mésusage du mot « numérique ». Ce mot est un adjectif¹, mais devient le plus souvent utilisé comme substantif : *le numérique*, presque avec un grand N. Le philosophe Jacques Bouveresse a remarqué, il y a presque trente ans, que le verbe communiquer est devenu intransitif². Cette dérive était consacrée à l'époque, comme l'est celle *du numérique* à présent. Mais ces glissements syntaxiques sont révélateurs de profonds courants sociaux qui méritent analyse.

UN PEU DE GRAMMAIRE ET DE SÉMANTIQUE

Demandons-nous d'abord ce qu'il en est dans d'autres langues. L'encyclopédie en ligne Wikipédia offre un terrain de recherches bien adapté à de telles comparaisons – elle permet de passer, sur le même mot ou le même concept, d'une langue à l'autre³. Tout d'abord, la langue française se distingue comme étant semble-t-il la seule à utiliser la racine latine *numerus* (nombre) – alors que les autres langues, même latines (espagnol, italien ou portugais), utilisent comme l'allemand, l'anglais, le néerlandais et la plupart des langues européennes une autre racine latine, *digitus* (doigt – avec lesquels on compte les nombres). Mais qu'on prenne l'anglais, l'espagnol ou le portugais (*digital*), l'italien (*digitale*), il ne semble pas qu'il y ait d'usages du terme en tant que substantif : *The digital*, ou *Il digitale*. En allemand, langue fort précise, l'adjectif autonome n'existe même pas : on parle de *Digitalsignal* ou de *Digitaltechnik*, mais on ne trouve pas trace d'un adjectif *digital*. La spécificité française est donc double, celle de la racine *numerus*, et celle d'un usage substantivé.

À l'origine, l'adjectif *numérique* ressort du vocabulaire technique. Il désigne un mode de traitement automatisé du signal : en informatique, le signal numérique a remplacé le signal analogique. Le terme est utilisé dans d'autres domaines que l'informatique ou les télécommunications : ainsi la photographie numérique a-t-elle remplacé la photographie argentique, et la télévision numérique la télévision hertzienne. Par abus de langage, ou par raccourci, on dit que *le numérique* a remplacé *l'argentique* ou *l'hertzien* (adjectifs eux aussi substantivés pour l'occasion – lorsqu'ils sont confrontés *au numérique*). Jusque là considérons ces abus comme

1. Ce que confirme, si besoin en est, le *Journal officiel* du 22 septembre 2000 donnant le [répertoire](#) de la Commission générale de terminologie et de néologie – *numérique* (adj.) : Se dit, par opposition à « analogique », de la représentation discrète de données ou de grandeurs physiques au moyen de caractères (des chiffres généralement) ; se dit aussi des systèmes, dispositifs ou procédés employant ce mode de représentation.

2. Jacques Bouveresse, *Rationalité et cynisme*, Les Éditions de Minuit, 1984.

3. Il suffit de cliquer, lorsqu'on est sur une page donnée, dans la colonne de gauche qui donne accès à ce même article dans d'autres langues.

bénins, sans réelle signification sous-jacente... Le substantif a aussi été mobilisé dans des slogans de type « Passez au numérique » (*var.* « Passez au tout-numérique »), lors de la migration de la télévision hertzienne à la télévision numérique en France entre 2009 et 2011. On peut voir là une transposition de slogans anglo-saxons de type *Go digital !* Le substantif a alors une forte valeur « marketing » : il fait vendre, en quelque sorte.

On voit néanmoins apparaître là un premier élément d'interprétation possible. C'est cette convergence, dans des champs d'usage très différents (l'informatique, les télécommunications, la télévision, la photographie,...), vers le support numérique qui exalte l'importance de ce dernier. *Le numérique*, substantivé, presque personnifié, envahit tout. Le concept est à ce point invasif⁴ qu'il en arrive à faire oublier ce à quoi il se rapporte (image photographique, enregistrement musical, traitement de l'information,...) : tout converge dans *le numérique*. L'adjectif *numérique* abolit le substantif qu'il est censé qualifier : raccourci symbole d'un monde pressé qui en arrive à oublier le substantif, voire à le refouler, pour désigner plus rapidement le fait *du numérique*, quel qu'en soit le support. Un monde pressé par *le numérique* lui-même et la célérité de propagation et de vie qu'il induit.

Inversement, on évoquera « l'ère *du numérique* » au lieu de la simple « ère numérique » (*the digital age*, en anglais). L'utilisation substantivée nécessite l'ajout de la préposition : comme souvent dans les dérives et fautes de vocabulaire ou de syntaxe, l'usage consacre une locution plus compliquée (en nombre de mots, par exemple) que la locution correcte⁵. Ici la préposition ajoutée a valeur d'emphase et théâtralise l'expression : l'ère *du numérique*, c'est celle où trône en majesté *le numérique*. Au-delà, on peut y voir la prédilection du Français, et conséquemment du français, pour le concept (le substantif) au détriment du procédé (l'adjectif) – pour la théorie plutôt que la pratique.

Examinons successivement les usages de ce substantif dans deux domaines. D'abord dans celui de l'économie, où *le numérique* semble avoir une vertu d'exaltation positive, sans doute exagérée – une sorte d'eldorado ou de Terre promise vers laquelle s'apprêteraient à converger l'ensemble des activités industrielles. Ensuite dans le domaine de la culture, où à l'inverse *le numérique* semble être le révélateur (au sens... argentinique du terme) de diverses craintes à exorciser, promettant sang et larmes et à propos desquels les pouvoirs publics sont appelés à la rescousse.

4. Nous utilisons à dessein ce néologisme, au lieu d'*envahissant*. C'est une faute de français, car cet adjectif – pour autant que son usage soit correct – semble réservé à certains examens médicaux ou maladies : en ce sens, l'invasif s'infiltré en nous. « *Invasif* posséderait une capacité liquide ou gazeuse, une faculté d'abord imperceptible de répandre et envelopper le monde d'une nappe homogène, totale, tandis qu'*envahissant* semble plus brut de fonderie, il s'annonce, se voit, se heurte, ne se glisse pas sournoisement dans tous les petits espaces encore libres : on peut lutter contre l'envahissant mais pas contre l'invasif » (Elisabeth Jacquet, écrivain – que nous remercions pour sa relecture attentive du présent article). Signalons aussi le terme anglais (à nouveau issu de latin) qui semble plus fort encore : *pervasive*.

5. Ainsi du « Qu'est-ce que c'est que ça ? », plus burd et incorrect que « Qu'est-ce que c'est ? », ou que le plus correct « Qu'est-ce ? ».

L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, OU LE SECTEUR *DU* NUMÉRIQUE

Revenons à ce propos au Conseil national *du* numérique. Il a pour mission « d'éclairer le Gouvernement et de participer au débat public dans le domaine *du* numérique » (décret du 29 avril 2011) – mais notons que ses membres sont « choisis en raison de leurs compétences dans le domaine de l'économie numérique » : il s'agit principalement de créateurs de start-up Internet ou de représentants des grandes entreprises françaises de télécommunications et d'accès Internet. *Le* numérique est mis dans ce cas pour l'économie numérique.

Le numérique en vient à désigner dans ce cadre un ensemble assez vaste du secteur de l'industrie et des services qui, en particulier, engloberait le secteur de l'informatique – le substantif *numérique* est parfois mis en lieu et place du terme *informatique* (qui, lui, est sans conteste un substantif), en ringardisant ce dernier. Or, l'informatique est un concept polysémique qui recouvre une branche scientifique (issue des mathématiques pour sa partie algorithmique et de la physique pour sa partie électronique) ainsi que des procédés et des produits (matériels, logiciels), voire parfois leur usage. Remplacer sémantiquement l'informatique par *le* numérique est fortement réductionniste : c'est effacer la science et les technologies sous-jacentes aux divers produits pour ne retenir que leur fonction. De même, un autre vocable disparaît progressivement au profit *du* numérique : celui des technologies de l'information, ou technologies de l'information et de la communication⁶ (TIC).

Le mot-valise *du* numérique en vient ainsi à être utilisé *ad nauseam* pour figurer l'immatériel, au détriment de l'immense base matérielle et logicielle sous-jacente : comme l'indique Jean-Louis Charbonnier, on a de la sorte « plutôt retiré de l'intelligibilité aux processus qu'on voulait désigner⁷ ». En ce sens – ou plutôt en ce glissement de sens –, le numérique substantivé accompagne un mouvement sociétal plus global, celui d'un désintérêt pour la science et la technique pourtant toujours plus présentes dans des produits dont on ne s'intéresse qu'à l'usage : peu importe comment est fait un téléphone portable (lui aussi substantivé : *un portable*⁸), ou un appareil photo numérique, ce qui importe c'est l'utilisation qu'on en a et les services qu'il offre. La dualité entre l'informatique et *le* numérique se résout au profit de ce dernier terme.

On retrouve la même ambivalence dans la notion d'économie numérique, elle aussi largement consacrée par les pouvoirs publics⁹ à défaut de correspondre en France à une réalité comparable à celle d'autres pays développés. *Le* numérique (ou, mieux, le secteur *du* numérique) est incarné dans ce cas par les start-ups des usages

6. Il est significatif que, pour les mêmes missions, les pouvoirs publics créent auprès du Premier ministre en 2000 un « Conseil stratégique des technologies de l'information », alors qu'en 2011 ils créent un « Conseil national du numérique ».

7. Jean-Louis Charbonnier, « Vous avez dit culture numérique ? », revue *Échanger*, Académie de Nantes, n°87 (avril 2009).

8. *Un portable* désigne pratiquement toujours un téléphone portable, rarement un ordinateur portable, malgré l'importante expansion qu'ont récemment connue les ordinateurs portables. Sans doute parce que cette expansion est plus récente que celle des téléphones portables ; sans doute aussi parce qu'un téléphone est effectivement plus *portable* qu'un ordinateur.

9. Cf. *supra* le décret de 2011 sur le Conseil national du numérique ; cf., auparavant, la « Loi pour la confiance dans l'économie numérique » (2004).

numériques (notamment celles du commerce électronique et des contenus), qui s'opposent aux dinosaures de l'informatique présumée ancestrale ou des télécommunications. On a connu ce débat dès la première « bulle Internet » (2000-2001), avec l'opposition entre les *Internet pure players* (les start-ups) et les *Bricks and mortar*¹⁰ (les dinosaures). Dix ans plus tard, c'est, avec la consécration *du* numérique, celle d'un de ces deux camps : ainsi, la plupart des membres du Conseil national *du* numérique (start-ups notamment) sont-ils alliés objectifs sinon promoteurs de ce glissement sémantique vers *le* numérique. Et il est probable que même les ex-dinosaures, grandes entreprises des télécommunications et de l'informatique, aient préféré finalement s'abriter sous cette ombrelle sémantique *du* numérique, plus à la mode et moins ringarde que celle des technologies de l'information et de la communication.

On peut même penser que l'hiatus entre les compétences des membres du Conseil (l'économie numérique) et l'intitulé de ce dernier (*le* numérique), à l'intérieur même du texte réglementaire d'avril 2011, a une certaine signification : comme *le* numérique consacre l'occultation de la science informatique, il consacre aussi, par l'élimination du substantif *économie*, l'occultation de cette dernière. L'usage *fait l'économie* du substantif, en quelque sorte. Le monde anglo-saxon est plutôt fier de sa « digital economy » ; en France, économie et capitalisme ont parfois mauvaise presse. *Le* numérique ne serait ainsi que le faux nez d'une économie numérique qui, dans un tel contexte, ne veut pas, ou plus, dire son nom.

LE NUMÉRIQUE CULTUREL

Parallèlement à celui de l'économie, le monde de la culture paraît avoir complètement intégré l'usage substantivé du terme. Il y est d'ailleurs pleinement substantivé par l'expression « le numérique culturel », puisque le substantif en vient même à être qualifié par un adjectif : l'adjectif devenu substantif se voit accoler un autre adjectif.

Il est certain que les modes de production culturelle sont eux aussi passés *au* numérique, sans doute plus brutalement que le monde de l'industrie n'est lui-même passé à l'informatique : la photographie et la télévision (déjà mentionnées), mais aussi l'édition (les livres sont transmis sous format numérique par l'éditeur à l'imprimeur – et par l'auteur à l'éditeur – depuis un certain temps à présent), la musique (les disques en vinyle, à enregistrement analogique, ont disparu). Le cinématographe est le dernier à engager cette mutation, avec le passage à la production de films numériques et l'équipement des salles de cinéma en projecteurs numériques.

10. « Des briques et du ciment » : ceci désigne (ou désignait) les entreprises traditionnelles, qui ont pignon sur rue, avec des points de vente physiques dans des immeubles en dur – par opposition aux entreprises de commerce électronique.

Mais curieusement, alors que les majors du disque ou du cinéma utilisent exclusivement le son et l'image numériques (oserais-je écrire « utilisent *le* numérique » ?) depuis une bonne vingtaine d'années, avec les supports de type CD ou DVD, c'est véritablement la généralisation de l'accès à l'Internet large bande, vers 2004-2005, puis, vers 2007-2008, la convergence des accès TV et Internet sur un même grand écran, précédemment appelé écran de télévision, qui a consacré l'avènement *du* numérique. *Le* numérique est assimilé à l'Internet, et vu par le monde culturel comme une menace, celle du téléchargement illégal et de la gratuité totale.

De la même manière, c'est un autre spectre, lui aussi plus tardif, qui marque le glissement sémantique dans le monde de l'édition et du livre : la numérisation (en anglais *digitization*) annoncée par Google fin 2004 de milliards d'ouvrages fait frémir la profession et vient renforcer l'idée d'un tout-numérique. *Le* numérique renvoie alors à la crainte d'une numérisation considérée comme sauvage (et elle l'est parfois quand Google numérise sans autorisation des ouvrages sous droits). Depuis 2009-2010, *le* numérique dans l'édition renvoie à un autre spectre, celui du livre numérique. Alors que le livre, on l'a dit, est sous format numérique de longue date, c'est sa lecture sur des tablettes électroniques et sa vente par des sites Internet spécialisés (au détriment des libraires et peut-être même des éditeurs à terme) qui le font désigner comme *livre numérique*.

Le terme *numérique* (dans son usage substantivé) est dans ces divers cas fort ambigu, puisqu'il se rapporte à la mise en ligne sur Internet. Ce qui distingue, chez les majors du disque comme chez les éditeurs, le format numérique (bien connu de longue date) *du* numérique-épouvantail, c'est bien le danger, vu par ces acteurs, que représente la mise en ligne sur Internet et les possibilités de connexion, de téléchargement et de dissémination qu'elle apporte. La substantivation joue alors comme révélateur de ces diverses craintes.

À long terme, *le* numérique culturel est peut-être un eldorado pour les « industries culturelles ». En attendant c'est plus vraisemblablement un pis-aller auquel elles se résignent et dont il s'agit de retarder le plus longtemps possible l'avènement. Les pouvoirs publics sont ainsi mis à contribution pour les aider financièrement ou les protéger juridiquement pendant une phase transitoire vers *le* tout-numérique, phase que les acteurs culturels souhaitent la plus longue possible : aide à l'équipement numérique des salles de cinéma (le seul secteur culturel qui en était effectivement resté à l'analogique), aide aux éditeurs par le Centre national du Livre pour la numérisation de certains ouvrages (en fait leur mise en ligne sur le site de la Bibliothèque nationale de France), protection juridique contre le téléchargement *via* les diverses lois Hadopi, etc.

On voit donc toutes ces ambiguïtés de l'usage substantivé du mot numérique – usage chargé d'affect, que ce soit d'espoir ou d'appréhension. *Le* numérique en vient à être phénoménalisé et, dans son acception culturelle, presque sacralisé au rang d'un mode d'expression et de communication (sans rapport avec le sens initial de l'adjectif), comme *l'écrit* ou *l'oral*. Cet usage substantivé peut être vu comme

révélateur d'une langue perdant en précision, en spécificité : consacrant de nouveaux substantifs (*le numérique*, ou *le politique*), elle ne ferait que s'appauvrir avec ces mots-valises englobants, chargés d'affects divers voire opposés, et finalement peu précis. D'autres pourront voir ce glissement sémantique comme révélateur du dynamisme d'une langue qui se moule dans les évolutions sociétales. En tout état de cause, *le numérique* est promis à un bel avenir : la suite nous dira ce qu'*il* nous réserve.

Alexandre Moatti

Alexandre Moatti, ingénieur en chef des Mnes, chercheur associé à l'université Paris-VII Denis-Diderot, est actif dans les domaines de la diffusion de la culture scientifique et des bibliothèques numériques (www.moatti.net).